

C'est nous !

Senouillac

La lettre d'information des Senouillacois



Trimestrielle
Décembre 2022



Crédit photo : Alexandre THERON

L'EDITO

“ Cher Père Noël

Une année de plus passée, nous avons eu chaud mais nous avons survécu, (c'est sûrement ce que se disent les Ukrainiens aussi !). Pardonnez cette provocation qui a plus pour but de relativiser certaines plaintes...

Une fois n'est pas coutume, cher Père Noël, je me permets par dépit de vous écrire en cette période de fin d'année devenue à mon goût trop commerciale. Faites en sorte que cette période reste un moment de trêve, de convivialité retrouvée, de partage et de paix. S'il vous plait, faites de 2023 une année de répit pour tous les êtres humains, pour toute la biodiversité et pour notre planète, si meurtries ces dernières années ”

Senouillac poursuit son chemin, et alors que nous venons de fêter le départ à la retraite d'Isabelle, je souhaite profiter de l'occasion pour à nouveau la remercier ainsi que l'ensemble du personnel municipal, toujours autant dévoué, impliqué et professionnel. Mais aussi remercier les élus et les associations qui s'investissent au quotidien dans la dynamique de notre belle communauté.

Gérer le présent et préparer le futur de Senouillac est notre quotidien. Comme nous allons être bientôt à mi-mandat **je vous donne rendez-vous le 20 janvier 2023 à 19h pour vous présenter le bilan des trois années écoulées et surtout pour vous exposer nos projets en cours et à venir**. Nous partagerons également la traditionnelle galette et trinquerons à cette nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et tous, très chaleureusement, un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bernard FERRET

Les bons gestes !

8 Réduisons, triions et compostons nos déchets

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Pour le reste, à partir du 1er janvier, Trifyl nous demande de trier **TOUS nos emballages dans nos poubelles jaunes**. Et pour réduire encore plus le traitement de nos déchets, compostons ! Composteurs et tuto à disposition à la Mairie. Contactez-nous.

9 Consommons local mais ... de saison !

Consommer des produits locaux et de saison est à la fois bon pour notre environnement et pour notre santé. Par exemple, une tomate produite localement, mais hors saison (donc sous serre) génère 20 fois plus de gaz à effet de serre qu'une **tomate locale produite au bon moment de l'année !**

Inscrivez-vous à la E-lettre

Flachez ou contactez-nous
accueilmairie@senouillac.fr



IMAGINER

UNE MAISON PARTAGÉE

Dans le cadre de la convention étendue signée avec l'Etablissement Public Foncier, un organisme qui nous accompagne pour développer et financer le nombre de logements (notamment sociaux) sur notre territoire, la propriété DELMAS est en cours d'acquisition.

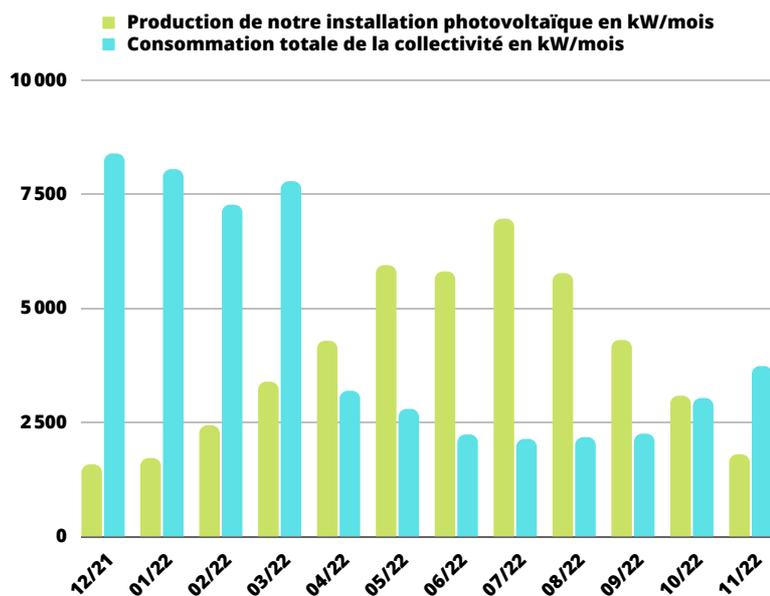
Son emplacement (juste derrière la Mairie, joignant la rue des Pavillons et l'avenue des Vignes) et ses surfaces (maison, garages, terrain) représentent **une opportunité que la municipalité a saisi pour lancer la création d'une maison partagée**. Gérée par la commune, et regroupant plusieurs habitants, il s'agira d'un lieu comprenant un espace personnel (en général une chambre et une salle d'eau) et des espaces communs tels la cuisine, le salon et le jardin qui deviennent autant d'occasions de passer du temps avec ses "colocataires".

Financièrement plus avantageux, vivre en maison partagée permet surtout de **rompre la solitude et offre un sentiment de sécurité**. Notons que ces habitations multi-générationnelles pour personnes seules ne sont pas médicalisées et conviennent donc à des résidents autonomes. Ainsi, des études d'aménagement et de financement vont être programmées pour que ce beau projet puisse voir le jour prochainement, complétant nos solutions de logements sur notre commune.



GÉRER POUR DEMAIN

L'ÉNERGIE (SOLAIRE) D'ALLER PLUS LOIN



Après quelques réglages, notre installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 39kWc exposés sur les toits de la salle des fêtes et de la Mairie est en service depuis 2020. **Elle a permis de produire ces 12 derniers mois 46 992 kW soit 89% de notre consommation totale** établie à 52 963 kW pour l'ensemble de nos bâtiments communaux, espaces communs ou encore éclairages publics ! En complément, une part de la production dite en "autoconsommation" alimente directement les besoins de la Mairie et de la salle des fêtes, mais aussi ceux de l'école et même ceux d'un logement communal : c'est ce principe de répartition et de partage vers différents bénéficiaires que l'on appelle "autoconsommation collective".

Ce constat très encourageant nous invite à imaginer le développement de notre production d'énergie photovoltaïque. En effet, alors que le marché des énergies s'emballa (et la tendance ne s'inversera pas !), l'accès à une électricité locale et à un tarif maîtrisé est devenu un enjeu majeur.

Nous proposons donc de lancer une étude qui nous éclairera sur le potentiel de notre collectivité - nos toits publics, nos parkings (ombrières), nos terrains (panneaux au sol) - pour peut-être **imaginer un projet ambitieux d'autoconsommation collective à plus grande échelle sur notre territoire** dont le principe serait d'investir au côté d'administrés et de professionnels pour produire là où c'est possible notre propre électricité et permettre d'alimenter là où l'exposition ou bien la réglementation empêche un projet individuel.

Nous vous informerons de la progression de cette idée.



le chiffre du mois **89%**

89 % de la consommation électrique annuelle de la Commune de Sénouillac (bâtiments publics, éclairages publics, atelier) a été couverte par sa production photovoltaïque !



ENTREtenir & VALORISER

LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS !

Si peu de communes ne possèdent pas de monument aux morts, Senouillac peut s'enorgueillir d'un obélisque sur lequel lecture est faite chaque 11 novembre des noms gravés dans la pierre à tout jamais des **36 jeunes sénouillacois fauchés pendant les deux dernières guerres mondiales**. Érigé et inauguré en 1922, ce monolithe en granit sobrement décoré de palmes, symboles du martyr, et de la croix de guerre, autre symbole de l'héroïsme et de la bravoure, se trouve judicieusement placé sur l'ancien cimetière du village, nous offrant une vue imprenable sur le paysage gaillacois. A la fois lieu de recueillement et de détente, **le monument joliment entretenu, patrimoine incontournable de notre village** et mémoire d'un passé tragique mérite que l'on s'y attarde quelques instants.



NOTRE SI BEAU VILLAGE FLEURI

En attendant d'en faire un autre usage, la grande parcelle de 4 000 m² en dessous de la cantine acquise par la commune en 2021 a profité de son exposition idéale pour accueillir une belle jachère colorée que l'été indien a maintenu quelques semaines de plus. **Les graines étaient celles distribuées gratuitement par la Mairie aux Sénouillacois** au printemps dernier. Rendez-vous en avril pour une nouvelle distribution! Le beau travail de notre groupe "embellissement" et de nos agents est à souligner (décoration, plantations, fleurissement) et profite en toutes saisons aux habitants tout comme aux visiteurs.

RENDRE NOS ROUTES PLUS SÛRES

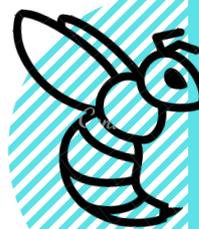
Nombreuses sont les connections entre nos voies communales et les départementales qui traversent notre village. Et nombreux sont les sénouillacois ayant constatés que la signalisation n'y est pas toujours adaptée. Pour la sécurité de tous, une étude a été lancée et des propositions faites au département. Ce travail devrait aboutir à des **changements de priorité le long des RD17 et RD3**.
À suivre.



Bon à savoir !

Elaguons ! L'entretien et l'élagage des plantations situées aux abords ou en surplomb des voies publiques et des réseaux de télécommunication incombent aux propriétaires, pour des questions de sécurité, de visibilité, et de maintenance des réseaux. L'élagage doit notamment respecter une distance minimum d'un mètre des lignes aériennes (autour et au-dessus des poteaux). Nous recensons actuellement les points de vigilance afin d'alerter les propriétaires concernés.

Nids de frelons ? Les arbres qui perdent leurs feuilles peuvent laisser découvrir des nids de frelons parfois encore occupés. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter la mairie qui, à sa charge, fera appel à un professionnel pour les enlever.



VIVRE ENSEMBLE



RECENSEMENT 2023



Une nouvelle campagne de recensement est organisée par l'INSEE sur notre commune **entre le 19 janvier et le 18 février**. A ce titre, un agent recenseur, Mme Nelly RAYNAL ou M. Pierre-Jean FUMAT, se présentera chez vous. Nous vous remercions par avance de votre disponibilité et de leurs réserver un accueil courtois.

SE RETROUVER

VOS ASSOS

L'interview



"Le Club de Tarot"

Déjà 20 ans que l'on joue au Tarot à Senouillac au sein d'un Club.

C'est Nous Sénouillac : Etes vous des compétiteurs ?

Jacques Xifra : Ce n'est pas Tarot Académie ! Notre objectif est de développer une activité de loisir, du jeu en toute convivialité.

CNS : Où vous trouver ?

JX : À la salle des fêtes les 1er, 3ème et 5ème vendredi du mois, de septembre à juin à 20h30. On adhère pour 10€ l'année puis on participe à hauteur de 2 euros à chaque rencontre.

CNS : Et vous êtes nombreux ?

JX : 25 adhérents ! En moyenne, on a 4 tables de 4 à chaque rencontre.

CNS : Un champion ?

JX : Notre doyen, Emile, 94 ans !

CNS : Compliqué le tarot, non ?

JX : C'est surtout un jeu de réflexion et de stratégie et avec nous les novices sont bienvenus ! Venez donc essayer à l'occasion du « Super Tarot de Noël », il y aura un lot pour chacun !

Contact : Jacques Xifra - 06 32 24 83 66

Retrouver les infos pratiques sur votre commune, ainsi que les **comptes rendus des Conseils Municipaux**, délibérations et arrêtés directement en Mairie et sur le site internet.



flashez-moi !



Suivez-nous sur



senouillac.fr



Mairie

7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h

TEMPS FORT dans la vie républicaine de notre village, la commémoration du 11 novembre nous a offert cette année **un moment de communion intergénérationnelle émouvant**. Les enfants de l'école ont retrouvé les anciens élèves devant le monument aux morts, afin de partager avec l'assemblée quelques textes, dont

« 14-18 Folie meurtrière » poème de Jacques Hubert Frougier pour les plus jeunes et « L'hymne à la joie » chanté par les plus âgés. Plus de 70 personnes avaient fait le choix de rejoindre le cortège.



Agenda Joyeuses FÊTES

Janvier 2023

le 10 : **Conseil Municipal** à la Mairie à 20h15

le 20 : Vœux du Maire et présentation des projets en cours à la salle des fêtes à 19h

Février

le 11 : Soirée Montagnarde - Concert - Aligot/Saucisse organisée par l'APE (sur réservation au 06.98.85.68.77)

le 14 : **Conseil Municipal** à la Mairie à 20h15

Mars

Le 11 : Soirée repas "Poule farcie" organisée par le Comité Sénouillacois (sur réservation jusqu'au 15 février au 06.40.60.36.74)

le 14 : **Conseil Municipal** à la Mairie à 20h15

le 18 : Journée et soirée Celtique organisées par les Amis du Talus à la salle des fêtes

Avril

le 11 : **Conseil Municipal** à la Mairie à 20h15

Mai

le 09 : **Conseil Municipal** à la Mairie à 20h15

le 14 : Vide grenier organisé par le Comité Sénouillacois

LA MÉDIATHÈQUE MOBILE 

Et 1 jeudi par mois, la Médiathèque Mobile s'installe à Senouillac !

On reste en contact !

